

Le libre accès

Pour un développement durable de la communication savante

SOUS-COMITÉ DES BIBLIOTHÈQUES DE LA CREPUQ

1er mai 2012

Version révisée le 4 juin 2012

Libre accès

Pour un développement durable de la communication savante

Ce document présente ce qu'est le libre accès, ses enjeux et ses avancées, et propose des actions concrètes qui permettraient aux établissements universitaires québécois de s'engager davantage dans cette voie et ainsi jouer pleinement leur rôle au plan national et international en matière de diffusion rapide, universelle et durable des résultats de la recherche.

Ce n'est pas d'hier que le partage, l'ouverture et l'échange sont des moteurs de la recherche et du développement du savoir. Depuis le célèbre « *s'il m'a été donné de voir un peu plus loin que les autres, c'est parce que j'étais monté sur les épaules de géants* » de Newton, nombreux sont ceux qui ont réaffirmé que leurs avancées s'appuyaient sur des découvertes antérieures. Les chercheurs voient l'importance d'accéder facilement aux résultats de la recherche dans leur travail et, de la même manière, ont à cœur que leurs propres publications soient lues par le public le plus large possible pour ainsi contribuer à cette grande conversation du savoir.

Or le système traditionnel de communication savante, avec ses barrières tarifaires, ne permet pas toujours cette ouverture. C'est pourquoi de nombreux acteurs du monde de la recherche s'activent pour renverser cette situation : c'est le mouvement de libre accès.



Qu'est-ce que le libre accès ?

Le mouvement du libre accès (*open access*) est issu du monde de la recherche et de la communication savante. Il regroupe toutes les initiatives qui visent à rendre accessible de façon gratuite, immédiate et à tous les résultats de la recherche. Les voies privilégiées sont l'auto-archivage des publications dans un dépôt numérique institutionnel ou thématique (c'est ce qu'on appelle la « voie verte ») et la publication dans des revues qui offrent leur contenu en libre accès (« voie dorée »).

Les préoccupations liées à l'**explosion du coût des revues savantes** au cours des dernières décennies ont été déterminantes dans la naissance du mouvement. Cette augmentation, combinée au fait que les éditeurs exigent traditionnellement des auteurs qu'ils cèdent leurs droits lors de la publication – rendant impossible la diffusion de ces documents dans un autre environnement - a érigé des barrières pour l'accès au savoir au sein même des universités. À l'extérieur des universités, dans les entreprises, organismes communautaires, gouvernements et médias où des besoins d'accès aux nouvelles connaissances existent aussi, la situation est pire.

Le paradoxe est bien entendu qu'une grande part de la recherche est financée à même les fonds publics, notamment à travers les salaires des chercheurs et les subventions de recherche : comment dès lors

Coûts des périodiques : quelques chiffres

- **1986-2003** : Hausse de 315% du prix moyen des abonnements pour les universités alors que l'inflation pour cette période n'a été que de 68% selon l'Association of Research Libraries (cité par l'[ABRC](#)).
- **2007-2011** : Hausse de 32.46% du prix moyen des abonnements pour les bibliothèques universitaires, soit en moyenne 8,1% par année selon [EBSCO](#).

justifier que le résultat doit être racheté à fort prix par les universités via leur bibliothèque? Le libre accès a donc dans sa mire de voir à ce que la recherche financée par les fonds publics soit accessible à tous.

Précisons tout de suite **ce que le libre accès n'est pas**, puisque le changement de paradigme proposé a suscité dans la communauté de recherche des craintes légitimes et parfois, chez ceux qui avaient à y perdre, des attaques pernicieuses :

- **Le libre accès n'est pas un compromis sur la qualité des publications**, notamment par l'abandon du processus de révision par les pairs. Au contraire, ce travail rigoureux de révision en vue d'assurer la qualité de l'information est essentiel à l'édition savante.
- **Le libre accès n'est pas synonyme d'abandon ou de non-respect du droit d'auteur**. À l'opposé, le libre accès milite pour que les auteurs conservent leurs droits au lieu de les céder aux éditeurs, puisque ceci les prive de pouvoir diffuser ou réutiliser leur propre contenu. D'autre part, la publication en libre accès signifie seulement qu'il n'y a pas de barrière tarifaire à l'accès; l'auteur demeure pleinement détenteur des droits moraux et patrimoniaux sur son œuvre.

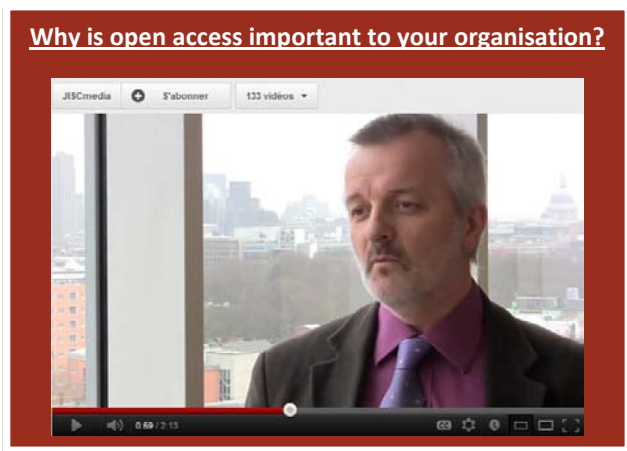
Au cours des dernières années, la préoccupation de l'accès libre aux publications de recherche s'est étendue à d'autres domaines et le mouvement compte aujourd'hui un certain nombre de cousins et de petits cousins : on pense notamment aux mouvements pour les données ouvertes (*open data*), pour la science ouverte (*open science*), pour la culture libre (*open knowledge*), pour les manuels de cours gratuits et ressources éducatives ouvertes (*open textbooks, open educational resources*), pour les gouvernements ouverts (*open governments*) et à tous les outils visant à faciliter la réutilisation des contenus tels que les licences *Creative Commons*.

Des bénéfices non négligeables...

Le libre accès s'inscrit dans la longue tradition universitaire de partage du savoir et les universités ont tout à gagner de s'investir davantage dans cette voie. Voici quelques bonnes raisons d'y adhérer.

Contribue au rayonnement de l'université et de ses chercheurs et accroît leur impact : Des études¹ couvrant diverses disciplines ont démontrées que les publications en libre accès avaient plus de chance d'être citées que celles derrière des barrières tarifaires. Au-delà du taux de citations, on constate une très forte consultation en ligne des publications en libre accès, notamment parce que tous (professionnels, experts et chercheurs à l'extérieur du monde universitaire, responsables d'affaires publiques, journalistes, public intéressé) peuvent y accéder, et pas seulement un cercle restreint d'universitaires. Les réseaux sociaux, blogues et sites collaboratifs qu'investissent de plus en plus les communautés savantes contribuent notamment à cette diffusion rapide. C'est donc dire que l'expertise et le savoir développés rayonnent davantage en libre accès.

Met de l'avant le savoir francophone : Les universités québécoises sont des acteurs importants de la recherche dans la francophonie et ont en quelque sorte une responsabilité de contribuer au Web francophone. La diffusion en libre accès par les universités québécoises permettrait de mettre en valeur au plan international la recherche qui se fait ici.



Soutient les pays en développement : L'engagement des universités québécoises à améliorer la capacité de recherche des pays en voie de développement est déjà manifeste à travers ententes et partenariats; Diffuser en libre accès les résultats de la recherche à ceux qui la plupart du temps y ont difficilement accès est une autre façon de contribuer à cet effort.

Contribue à l'amélioration du positionnement universitaire : Diffuser davantage la production intellectuelle des universités québécoises en libre accès pourrait améliorer leur classement dans des palmarès tels que *Webometrics* qui mesure la visibilité d'universités sur le Web via l'accessibilité de leurs documents académiques.

Facilite le travail du chercheur: Même les universités les mieux nanties ne peuvent s'abonner à tous les périodiques savants d'intérêt et les professeurs sont nombreux à s'en plaindre, notamment dans les commentaires reçus par l'entremise du sondage LibQUAL+. Une transition vers le libre accès contribue à faciliter le travail de recherche et à accélérer le développement des connaissances.

Ouvre des portes pour le matériel pédagogique : Comme enseignant, la tâche est parfois complexe de trouver le bon manuel ou de réunir les textes pertinents, à jour et dans certains cas en français en vue de produire un recueil imprimé ou électronique; en effet, déterminer qui sont les détenteurs des droits et faire les démarches pour les obtenir, ou quelles sont les licences institutionnelles permettant la reproduction des contenus, n'est pas simple. De plus, si les contrats avec des sociétés de gestion de droit comme Copibec facilitent un peu la gestion des droits, ils présentent néanmoins une charge budgétaire importante pour l'université; la hausse importante du coût de la licence *Access Copyright*² dans le reste du Canada l'année dernière a d'ailleurs causé beaucoup de remous.

Les étudiants se plaignent pour leur part du fardeau croissant que constitue l'achat des manuels (*textbooks*) dans certaines disciplines et une enquête récente aux États-Unis a révélé que 7 étudiants sur 10 n'avaient pas acheté un *textbook* à un moment à cause de son prix.³ Au fur et à mesure que la documentation savante d'ici et d'ailleurs deviendra disponible en libre accès et permettra la réutilisation en contexte d'enseignement, il sera possible d'alléger ce fardeau à la fois budgétaire et logistique.

Soutient le recrutement aux cycles supérieurs : La visibilité et la possibilité d'accéder facilement et gratuitement aux publications des chercheurs québécois favoriserait le recrutement de candidats nationaux et internationaux aux cycles supérieurs qui de l'extérieur de l'université n'ont pas nécessairement d'accès et sont moins en mesure de consulter les publications des directeurs de recherche potentiels qui rejoignent leurs intérêts.

Garantit la conservation à long terme et au pays des documents : Pour les scénarios de libre accès faisant appel au dépôt d'une copie dans un dépôt institutionnel, améliore les chances que les résultats de la recherche soient utilisés sur le long terme, au-delà de l'impact initial, et assure une pérennité d'archivage, indépendamment des éditeurs.

« We have to make a living as well. »

Derk Haank, Chief executive of Springer
(cité dans *The Economist*, 26 mai 2011)

- Profits d'**Elsevier** en 2011 : 724 M £ ou 1.1 \$ milliard US (36%)
- Profits de **Springer**, Science + Business Media en 2010 : 294 M £ (33.9%)
- Profits de **John Wiley & Sons** en 2011, division des presses scientifique, médicale et technique: 106 M \$ US (42%)

Source : Heather Morisson, *The Imaginary Journal of Poetic Economics* (7 janvier 2012).

Montre le souci d'une gestion responsable des fonds publics : Vu l'importance de la reddition de comptes pour les universités québécoises dont le financement est en grande partie public et dans le contexte des débats récents concernant les dépenses des universités et le coût des études, il est essentiel d'examiner le dossier de la communication des résultats de la recherche sous l'angle de l'accessibilité et des coûts.

Tel que mentionné plus haut, un des éléments prépondérants du discours sur le libre accès est qu'il peut sembler incongru au contribuable de payer pour la recherche à travers le financement des universités et des conseils subventionnaires et de savoir que les universités ont néanmoins à déboursier des sommes faramineuses si elles désirent elles-mêmes accéder aux publications qui font état des résultats de cette recherche, publications qui ont de surcroît été révisées gratuitement par d'autres chercheurs payés par les universités... Ces abonnements à fort prix ne permettent pas non plus comme on le sait de donner accès au public qui a pourtant contribué. Pour maintenir la crédibilité des universités et répondre aux attentes de la société, il est donc impérieux de se pencher sur cette question. Des études existent déjà sur les avantages économiques à moyen et long terme du libre accès pour les universités.⁴

« Everyone knows this system is a historical hangover, but the cycle is hard to break. » Michael P. Taylor, Department of earth sciences, University of Bristol. [Peers, review your actions. Times Higher Education, 29 September 2011.](#)

Déjà beaucoup de réalisations!

Fait encourageant, nombreuses sont les avancées des dernières années en matière de libre accès au sein de la communauté de recherche et des éditeurs. La section *En savoir plus* à la fin mentionne quelques percées marquantes d'ici et d'ailleurs. Ci-dessous un aperçu plus global par groupe et type d'initiative.

Politiques universitaires

Plusieurs universités à travers le monde, notamment aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie, ont décidé de soutenir activement le libre accès en se dotant d'une politique institutionnelle visant la diffusion électronique en libre accès de toutes les publications de leurs chercheurs dans un dépôt institutionnel. Plusieurs de ces politiques telles celles de [Harvard](#) et du [MIT](#) sont des initiatives des professeurs.

Plus près de nous, l'[Université Concordia](#) a franchi le pas en 2010 avec une résolution universitaire en ce sens, première au Canada à se lancer! Ces politiques ne sont pas monolithiques et peuvent comprendre des mesures pour s'adapter aux réalités des disciplines, par exemple en permettant un délai (typiquement 6 mois ou 1 an) avant la diffusion en libre accès. Il existe déjà une riche documentation sur ces politiques, leur impact et les meilleures pratiques pour qui désirent suivre cette voie.⁵ Le site [ROARMAP](#) recense plusieurs de ces politiques.

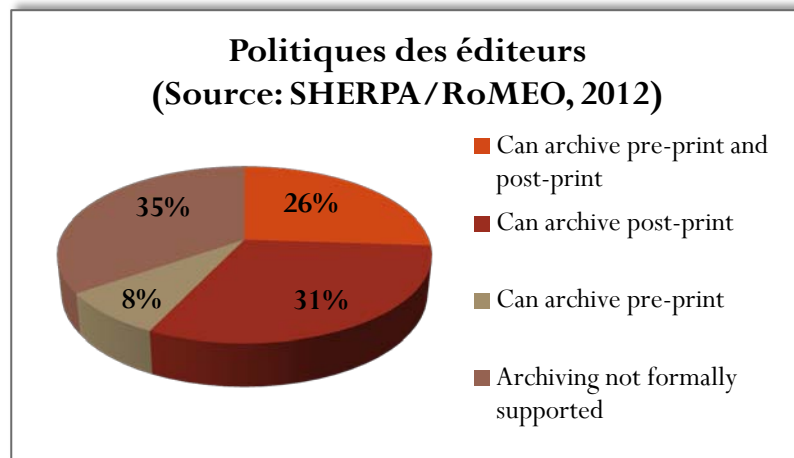
Politiques des organismes subventionnaires

Au cours des dernières années, plusieurs organismes subventionnaires, notamment dans le domaine de la santé, se sont dotés de politiques exigeant une diffusion en libre accès des résultats de la recherche qu'ils financent. C'est le cas par exemple du Fonds de recherche Santé du Québec ([FRSQ](#)), des Instituts de recherche en santé du Canada ([IRSC](#)) et des [National Institutes of Health](#) aux États-Unis.

Les trois grands conseils subventionnaires canadiens (CRSH, CRSNG, IRSC) ont par ailleurs adopté en 2010 des principes directeurs au sujet du libre accès et en 2011 ont publié conjointement un Document d'information sur le libre accès aux publications et aux données de recherche. Les conseils de recherche britanniques qui ont une telle politique depuis plusieurs années en sont à revoir cette année leur politique pour la resserrer.⁶ Les répertoires JULIET et ROARMAP recensent les organismes subventionnaires à travers le monde qui ont des politiques de diffusion en libre accès.

Du côté des revues...

La situation a évolué de façon significative au cours des dernières années. D'une part, un nombre grandissant d'éditeurs permettent l'auto-archivage en ligne (dans une page Web ou un dépôt institutionnel) d'un article publié ou de la prépublication (l'outil SHERPA/RoMEO répertorie les politiques des grands éditeurs). D'autre part, le nombre de revues publiées en libre accès augmente à chaque année : on compte aujourd'hui plus de 7000 titres de revues savantes dans le *Directory of Open Access Journals (DOAJ)* dont plusieurs ont un facteur d'impact important; 235 de ces titres sont publiés au Canada. Enfin, notons que les éditeurs traditionnels ont commencé à offrir aux auteurs la possibilité, moyennant frais, que leur article soit disponible en libre accès à l'intérieur d'une revue qui ne l'est pas. Une étude de 2008 démontrait que le pourcentage d'éditeurs offrant de telles revues « hybrides » avait grimpé de 9% à 30% dans les 3 années précédentes.⁷



Fonds d'auteur en appui à la publication en libre accès

Plusieurs universités canadiennes ont mis en place du financement pour les chercheurs afin de défrayer les coûts de publication en libre accès dans une revue; c'est le cas par exemple de l'Université d'Ottawa, University of Calgary, Memorial University of Newfoundland et Simon Fraser University. Au Québec, l'Université Concordia a aussi mis en place un tel fonds. L'Open Access Directory répertorie un certain nombre de ces initiatives.

Mobilisation des chercheurs

Comme plusieurs études le démontrent,⁸ bon nombre de professeurs et de chercheurs sont déjà sensibles aux enjeux du libre accès. À titre d'exemple, la récente pétition The Cost of Knowledge (2012) lancée par le mathématicien Timothy Gowers de l'Université Cambridge pour boycotter comme auteur et sur les comités de lecture l'éditeur Elsevier a très rapidement obtenu la signature de plus de 11 000 chercheurs à travers le monde, dont plusieurs Québécois. Ce mouvement a même été qualifié de « printemps académique ». Elsevier, qui appuyait le très contesté *Research Works Act* aux États-Unis limitant les possibilités de diffusion des résultats de la recherche, a par la suite retiré son appui au projet de loi devant le tollé.

Sur le plan des droits d'auteur et plus près de nous, l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU /CAUT) s'est également mobilisée pour recommander à ses membres de conserver leur droit lorsqu'ils publient.

Enfin, la mobilisation se traduit aussi par la transformation des pratiques; à titre d'exemple, mentionnons le succès remarquable depuis plus de 20 ans du dépôt ArXiv auprès de la communauté de physique, mathématiques, statistique et informatique : 75 000 nouveaux documents déposés par année, 1 million de téléchargements et 400 000 usagers distincts par semaine⁹... ça marche!

Les étudiants aussi!

Il n'y a pas que les professeurs et chercheurs qui se mobilisent : plusieurs regroupements étudiants s'engagent dans des actions concrètes pour favoriser le libre accès comme c'est le cas pour The Right to Research Coalition, Open Students, National student organizations call for Open Access to Research et Students for Free Culture. La question de l'accessibilité du matériel d'apprentissage est un élément important de cet engagement.

Fronts communs pour la négociation de licences

Depuis le début de la crise des périodiques, les bibliothèques universitaires s'activent sur plusieurs fronts : négociation en consortium pour obtenir des prix plus compétitifs, voix qui s'élèvent contre les hausses faramineuses,¹⁰ les clauses de confidentialité,¹¹ les contrats qui empêchent de comparer les prix d'une université ou d'un consortium à l'autre¹² et contre les *bundles* ou *big deal contracts*, stratégies des éditeurs qui consistent à décourager l'abonnement à la pièce à un périodique mais favorisent l'achat de grands ensembles, même si tous les titres ne sont pas pertinents pour l'établissement.¹³

« There are things bigger than Harvard. And one of them is the law of exponentials. You just can't keep up with it. »

Stuart M. Shieber, Center for Research on Computation and Society' Harvard University, à propos du coût des périodiques.

Soutien et sensibilisation

Les bibliothèques universitaires ont également été actives à travers leurs associations. Par exemple, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC), dont plusieurs universités québécoises sont membres, travaille à rendre disponible des documents de sensibilisation et des outils tel l'Addenda au contrat d'édition pour l'auteur canadien, document légal qui permet de modifier le contrat d'édition afin que l'auteur puisse conserver certains droits tels que celui de reproduire son article à des fins non commerciales, l'adapter dans le cadre de la préparation d'œuvres connexes ou autoriser des tiers à l'utiliser. SPARC (Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition), organisation fondée par l'Association of Research Libraries, multiplie aussi les initiatives pour favoriser un accès plus facile aux résultats de la recherche et travaille de concert avec les chercheurs, les bibliothèques et les éditeurs pour y parvenir.

Dépôts institutionnels et infrastructures de diffusion numérique

Sur le plan du libre accès, de nombreuses bibliothèques universitaires ont mis sur pied des dépôts institutionnels, c'est-à-dire des environnements numériques de diffusion qui permettent aux professeurs et chercheurs d'une université de rendre facilement et rapidement disponibles sur Internet leurs prépublications, publications, communications et autres types de documents. On compte à travers le monde plus de 2700 dépôts numériques, institutionnels ou thématiques. On peut se réjouir du fait que la

plupart des universités québécoises en ont un maintenant un! Ces dépôts font présentement une belle part aux thèses et mémoires.

Plusieurs universités ont également investi individuellement ou collectivement dans le développement d'infrastructures matérielles et logicielles pour l'édition et la diffusion numériques afin de faciliter aux éditeurs de revues et aux presses universitaires une diffusion en libre accès de leur contenu. Des projets comme *Érudit* et *Public Knowledge Project* (PKP) en sont de bons exemples canadiens.

Modèles d'affaires et développement durable des revues en libre accès

Enfin, après les tâtonnements des premières années pour la mise sur pied de revues en libre accès viables, il existe maintenant plus d'un modèle de financement durable; les expériences concluantes et les études sur le sujet sont d'ailleurs nombreuses.¹⁴ Le choix d'un modèle dépend bien entendu du contexte, notamment des différences disciplinaires en matière de tradition de communication savante et de mode de financement de la recherche.

Mythes et réalités...

Revues en libre accès = frais d'auteurs : Faux, la plupart des revues en libre accès (70%) ne chargent pas de frais aux auteurs alors que la plupart de celles en accès réservé (75%) font payer les auteurs.

Revues en libre accès = à but non lucratif : Faux. Certains éditeurs sont à but non lucratif (ex. *Public Library of Science*) mais d'autres ne le sont pas (ex. : *BioMed Central*).
Peter Suber, Overview of Open Access.

Conclusion et propositions d'actions

Les réalisations mentionnées ci-dessus démontrent que le mouvement de libre accès a fait des avancées significatives et le point de non-retour semble franchi comme l'ont d'ailleurs noté des observateurs avertis.¹⁵ Les défis demeurent cependant nombreux pour remettre sur pied le système de communication savante afin d'assurer son développement durable. Ci-dessous quelques propositions à considérer par les établissements universitaires qui désirent aller plus loin :

1. **Travailler à mettre en place au sein de chaque université une politique institutionnelle de libre accès avec tous les acteurs concernés du campus.** L'expérience démontre que sans une politique, il est peu probable que le taux de diffusion en libre accès de la production intellectuelle d'une université soit élevé.
2. **Mettre en place des fonds d'auteur pour appuyer la publication en libre accès.** Tous les chercheurs n'ont pas accès à du financement pour défrayer ces coûts lorsque présents et seuls certains organismes subventionnaires permettent de couvrir ces frais à même les subventions de recherche.
3. **Développer un plan d'action pour sensibiliser les chercheurs et les étudiants des cycles supérieurs aux enjeux du libre accès.** Notamment, encourager les auteurs à publier en libre accès ou à faire appel à un addenda au contrat d'édition s'ils publient chez un éditeur qui exige de céder les droits et favoriser l'intégration des enjeux du libre accès dans la formation des étudiants aux cycles supérieurs.

4. **Encourager formellement et activement les organismes subventionnaires à poursuivre l'implantation de politiques de libre accès dans le financement de la recherche.** À ce jour parmi les trois grands organismes fédéraux, seuls les IRSC se sont lancés et leurs moyens pour faire appliquer leurs politiques sont encore limités. Un travail de sensibilisation des chercheurs institutionnels qui siègent sur les instances de ces organismes pourrait être envisagé.
5. **Soutenir la transition de revues locales vers un modèle de libre accès en fournissant l'expertise et l'infrastructure nécessaires.** Il existe des modèles viables de communication savante tel que décrit plus haut.
6. **Devenir signataire des déclarations internationales sur le libre accès** telles que l'Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert et la Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales et ainsi se joindre à toutes les universités de par le monde qui ont endossé le libre accès.
7. **Appuyer fortement les bibliothèques universitaires dans leurs démarches de (re)négociation de licences auprès des éditeurs commerciaux** pour freiner les hausses indues du prix des périodiques qui pèsent sur les fonds universitaires et freinent la libre circulation des connaissances.

Pour en savoir plus

Au-delà des ressources mentionnées dans le texte, voici quelques sites d'intérêt pour en savoir davantage :

- Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC). *Libre accès*
- SPARC: Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition
- Association of Research Libraries. *Reshaping Scholarly Communication*
- INIST (France). *Libre accès à la communication scientifique et technique*
- JISC (UK). *Open access*
- Open Access Scholarly Information Sourcebook (OASIS)
- Suber, Peter. *Open Access Overview*
- *Open Access Directory*
- *Science Commons*

Libre accès : quelques jalons historiques

Dans le monde...

Le premier dépôt ouvert scientifique est lancé : il s'agit de **arXiv.org** en physique, mathématiques, statistique, informatique.

L'Association of Research Libraries (ARL) crée **SPARC**, un regroupement d'universités et d'organismes chargé de développer et de promouvoir des stratégies alternatives de communication savante.

L'**Initiative de Budapest** pour l'Accès ouvert est lancée en 2002 et l'année suivante la **Déclaration de Berlin** sur le Libre Accès à la Connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales.

Les **National Institutes of Health (NIH)** aux États-Unis ajoute la condition de libre accès à leurs subventions de recherche. Première **Journée internationale du libre accès**.

PLoS One, revue en libre accès de la Public Library of Science, devient la plus grande revue scientifique au monde (nombre d'articles).

La **pétition Cost of Knowledge** en faveur du libre accès et pour le boycott d'Elsevier est signé par plusieurs milliers de chercheurs et attire l'attention des médias.

... et plus près de nous

1991 Lancement par Jean-Claude Guédon de l'UdeM de **Surfaces**, la première revue électronique au Canada

1998 La plateforme francophone de diffusion numérique de revues savantes **Érudit** est lancée au Québec. Érudit, dont le contenu est en grande partie disponible en libre accès, est un consortium interuniversitaire (UdeM, Laval, UQAM).

2002-2007 Les premiers **dépôts institutionnels** sont mis sur pied dans les universités québécoises et l'**Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)** démarre ses actions pour soutenir le libre accès.

2008 Les Instituts de recherche en santé du Canada (**IRSC**) et le Fonds de recherche Santé du Québec (**FRSQ**) ajoute la condition de libre accès à leurs subventions de recherche.

2010 L'**Université Concordia** adopte une **résolution** pour le dépôt en libre accès des publications issues de ses chercheurs.

2012 La majorité des universités québécoises ont des dépôts institutionnels en place!

Références

¹ [OpCit: The Open Citation Project](#).

² 1) Lorinc, J. (2010, August 16). [Universities in dispute with copyright collective over fees](#). *University Affairs*. 2) Association of Universities and Colleges of Canada. (2011, October 17). [Opting out: Why some universities are opting out of Access Copyright](#).

³ Redden, M. (2011, August 23). [7 in 10 students have skipped buying a textbook because of its cost, survey finds](#). *The Chronicle of Higher Education*.

⁴ Par exemple: 1) Houghton, John. (2009, June). [Open access – What are the economic benefits? A comparison of the United Kingdom, Netherlands and Denmark](#). Copenhagen, Danemark: Knowledge Exchange. 2) Houghton, J., Rasmussen, B., Sheehan, P., Oppenheim, C., Morris, A., Creaser, ... Gourlay, A. (2009, January). [Economic implications of alternative scholarly publishing models: Exploring the costs and benefits](#). Bristol, UK: JISC.

⁵ Par exemple : 1) SPARC. [Campus open access policies](#). 2) SPARC & Science Commons. (2008, April). [Open doors and open minds: What faculty authors can do to ensure open access to their work through their institution](#).

⁶ Research Councils UK. (2012). [RCUK proposed policy on access to research outputs](#).

⁷ Suber, P. (2011, March 2). [Recent watershed events](#). *SPARC Open Access Newsletter*, 155.

⁸ Fry, J., Proberts, S. Creaser, C., Greenwood, H. Spezi, V. & White, S. (2011, August). [PEER behavioural research: authors and users vis-à-vis journals and repositories, Final report](#). PEER (Publishing and the Ecology of European Research).

⁹ Ginsparg, P. [ArXiv at 20](#). (2011, August 11). *Nature*, 476, 145–147.

¹⁰ Howard, J. (2010, June 8). [U. of California Tries Just Saying No to Rising Journal Costs](#). *The Chronicle of Higher Education*.

¹¹ Bergstrom, T. & Courant, P. [Big Deal Contract Project](#).

¹² Exemple: Association of Research Libraries. (2009, June 23). [Elsevier motion to block license release denied in open-records decision: full disclosure of public records favored in Washington state](#).

¹³ Exemples: 1) Howard, J. (2011, July 17). [Libraries Abandon Expensive 'Big Deal' Subscription Packages to Multiple Journals](#). *The Chronicle of Higher Education*. 2) Howard, J. (2011, July 22). [British Research Libraries Say No to 'Big Deal' Serials Packages](#). *Wired Campus (The Chronicle of Higher Education)*.

¹⁴ Exemples: 1) UK Open Access Implementation Group. [Business models and funding: Key resources](#). 2) Open Access Directory. [OA journal business models](#).

¹⁵ Suber, P. (2011, March 2). [Recent watershed events](#). *SPARC Open Access Newsletter*, 155.